OEA/Ser.W

 CIDI/doc.371/23 rev.1

3 février 2023

Original : anglais

RAPPORT ANNUEL DU

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI)

ADRESSÉ AU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

Janvier – décembre 2022

(Présenté lors de la réunion ordinaire du 2 février 2023)

**TABLE DES MATIÈRES**

[LISTE DES ABRÉVIATIONS v](#_Toc124243394)

[VUE D’ENSEMBLE DES LIGNES STRATÉGIQUES vii](#_Toc124243395)

[INTRODUCTION 1](#_Toc124243396)

[LIGNE STRATÉGIQUE 1 3](#_Toc124243397)

[Objectif 1.1 4](#_Toc124243398)

[Objectif 1.2 6](#_Toc124243399)

[Objectif 1.3 8](#_Toc124243400)

[Objectif 1.4 10](#_Toc124243401)

[LIGNE STRATÉGIQUE 2 12](#_Toc124243402)

[Objectif 2.1 12](#_Toc124243403)

[Objectif 2.2 14](#_Toc124243404)

[Objectif 2.3 14](#_Toc124243405)

[Objectif 2.4 17](#_Toc124243406)

[Objectif 2.5 18](#_Toc124243407)

[Objectif 2.6 19](#_Toc124243408)

[LIGNE STRATÉGIQUE 3 19](#_Toc124243409)

[Objectif 3.1 20](#_Toc124243410)

[Objectif 3.2 20](#_Toc124243411)

[Objectif 3.3 23](#_Toc124243412)

[Objectif 3.4 23](#_Toc124243413)

[LIGNE STRATÉGIQUE 4 26](#_Toc124243414)

[Objectif 4.1 26](#_Toc124243415)

[Objectif 4.2 27](#_Toc124243416)

[LIGNE STRATÉGIQUE 5 28](#_Toc124243417)

[Objectif 5.1 33](#_Toc124243418)

[Objectif 5.2 34](#_Toc124243419)

[CONCLUSION 35](#_Toc124243420)

# LISTE DES ABRÉVIATIONS[[1]](#footnote-1)

ACE Échange pour la compétitivité des Amériques

BID Banque interaméricaine de développement

CA/AICD Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement

CECIP Comité exécutif de la Commission interaméricaine des ports

CERT Équipes d’intervention en cas d’urgence communautaire

CIDI Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré

CIE Commission interaméricaine de l’éducation

CIM Commission interaméricaine des femmes

CIMT Conférence interaméricaine des ministres du travail

CIP Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports

CITUR Commission interaméricaine du tourisme

COMCYT Commission interaméricaine de la science et de la technologie

CONCYTEC Conseil national pour la science, la technologie et l’innovation technologique

DDC Direction suisse du développement et de la coopération

DDD Département du développement durable

DSS Système d’aide à la prise de décision

ECPA Partenariat des Amériques pour l’énergie et le climat

FCD Fonds de coopération pour le développement

FEM Fonds pour l’environnement mondial

FUPAD Fondation panaméricaine pour le développement

FVSU Université d’État de Fort Valley

GIZ Agence allemande de coopération internationale

GUE Guichet unique électronique

ITCA Réseau de dirigeants et d’organisations autochtones liées à l’industrie du tourisme dans les Amériques

MA Mémorandum d’accord

MPME Microentreprises et petites et moyennes entreprises

OECO Organisation des États des Caraïbes orientales

OSC Organisations de la société civile

PAS Plan d’action stratégique

PIDS Programme interaméricain de développement durable

PIE Programme interaméricain de l’éducation

PNUE Programme des Nations Unies pour l’environnement

RA Réalité augmentée

RIAC Réseau interaméricain de compétitivité

RIAL Réseau interaméricain de l’administration dans le domaine du travail

RIED Réseau interaméricain de formation des enseignants

RIMD Réseau interaméricain d’atténuation des effets des catastrophes

SAD Société andine de développement

SBDC Centres de développement des petites entreprises

SEDI/OEA Secrétariat exécutif au développement intégré de l’Organisation des États américains

SICE Système d’information sur le commerce extérieur de l’OEA

STI Science, technologie et innovation

UWI Université des Indes occidentales

# VUE D’ENSEMBLE DES LIGNES STRATÉGIQUES

**LIGNE STRATÉGIQUE 1**

PROMOUVOIR DES ÉCONOMIES INCLUSIVES ET COMPÉTITIVES

**LIGNE STRATÉGIQUE 2**

RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PIDS)

**LIGNE STRATÉGIQUE 3**

PROMOUVOIR L’ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LES AMÉRIQUES

**LIGNE STRATÉGIQUE 4**

PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT, DIGNE ET PRODUCTIF POUR TOUS

**LIGNE STRATÉGIQUE 5**

ENCOURAGER LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA CRÉATION DE PARTENARIATS

RAPPORT ANNUEL DU

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI)

ADRESSÉ AU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

Janvier – décembre 2022

# INTRODUCTION

RAPPORT ANNUEL 2022 DU SEDI : VUE D’ENSEMBLE

Le travail du Secrétariat exécutif au développement intégré de l’Organisation des États Américains (SEDI/OEA) est guidé par les principes fondamentaux énoncés dans la Charte de l’OEA et la Charte sociale des Amériques. Le SEDI tire ses mandats du Sommet des Amériques, de l’Assemblée générale de l’OEA et des différentes réunions sectorielles au niveau ministériel. Le travail du SEDI/OEA repose sur le dialogue politique et la coopération technique entre les États membres, qui œuvrent au développement socio-économique de la région. Par le biais d’un dialogue politique de haut niveau, le SEDI/OEA travaille avec les États membres pour définir les politiques et priorités qu’ils considèrent comme essentielles à la réduction de la pauvreté et à l’élimination des inégalités dans le continent américain. La devise de l’OEA « Plus de droits pour plus de personnes » est réellement au cœur de la propre philosophie opérationnelle du SEDI. Les impératifs politiques sont traduits en programmes, projets et activités, qui sont mis en œuvre par le biais de partenariats avec des organisations de la société civile ainsi que d’autres institutions publiques et privées, régionales et internationales ayant des objectifs communs.

Le Plan stratégique intégral de l’OEA, approuvé en 2016, a confié au SEDI/OEA la réalisation de certains objectifs spécifiques dans les domaines ci-après : éducation, compétitivité, petites et moyennes entreprises, travail, culture, science et technologie, gestion des ressources, énergies renouvelables et efficacité énergétique, tourisme et développement durable. Les activités dans ces domaines fondamentaux sont principalement axées sur le développement des capacités humaines et le renforcement des institutions afin de favoriser un écosystème socio-économique solide permettant de renforcer la gouvernance démocratique dans chaque État membre. Le SEDI/OEA favorise aussi un développement compétitif, sûr, durable et inclusif des ports dans les États membres de l’OEA.

La structure institutionnelle du SEDI/OEA comprend le Bureau du Secrétariat exécutif, les trois départements ci-après : le Département du développement humain, de l’éducation et de l’emploi (DDHEE) ; le Département du développement économique (DDE) ; et le Département du développement durable (DDD) ; ainsi que le Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports (CIP). L’OEA/SEDI travaille également en étroite collaboration avec d’autres secrétariats au sein de l’OEA, ainsi que des entités qui lui sont apparentées, telles que la Fondation pour les Amériques, le Young Americas Business Trust (YABT - Fonds pour les jeunes entrepreneurs des Amériques) et la Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD). En outre, le SEDI a établi des partenariats avec d’autres organisations internationales, des organisations de la société civile, la communauté universitaire, et le secteur privé.

En plus de faire office de secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), qui est le principal forum multilatéral de concertation sur les défis de développement auxquels la région est confrontée, le SEDI fournit des services consultatifs et une assistance technique directe aux États membres sur des questions spécifiques. En outre, il finance, met en œuvre et coordonne des projets de développement concrets à l’aide des ressources du Fonds de coopération pour le développement (FCD) et avec des ressources externes provenant des États membres, des États membres observateurs, des banques de développement, du secteur privé, du monde universitaire, ainsi que d’autres partenaires. La mission principale du SEDI, telle qu’elle est définie dans la Charte de l’OEA, est de servir de vecteur pour les coopérations triangulaire, Sud-Sud et horizontale. Par le biais de ses nombreux réseaux, programmes et projets, le SEDI/OEA favorise le transfert des connaissances, des leçons apprises et des bonnes pratiques entre les États membres, qui dirigent et gèrent leur propre développement socio-économique.

Cependant, le SEDI reste parfaitement conscient des problèmes auxquels la région est confrontée. Selon un rapport de l’Organisation internationale du travail publié en 2020, l’Amérique latine et les Caraïbes ont été la région du monde la plus touchée en termes de perte d’heures travaillées et de réduction des revenus du travail en raison de la Covid-19. Le Fonds monétaire international (FMI) a également conclu dans une étude similaire que la contraction [économique] de 7 % enregistrée en 2020 dans la région était la plus forte au monde. Dans ce contexte, en 2021, face aux obstacles sans précédent, le SEDI a procédé à la refonte de ses programmes existants pour répondre aux nouveaux besoins des États membres. Cette année, malgré sa transition prudente vers un environnement post-pandémie, la région est restée vulnérable à la conjoncture mondiale difficile. D’après les prévisions d’un rapport de la Banque mondiale publié en juin 2022, la croissance économique en Amérique latine et dans les Caraïbes devrait ralentir fortement à 2,5 % pour cette année, après un rebond post-pandémie de 6,7 % en 2021.

Élément important des efforts de refonte déployés par le SEDI en 2021, une approche améliorée tenant compte de la transformation numérique dans le continent américain s’est considérablement développée en 2022. La pandémie a mis en évidence la nécessité d’élargir l’accès numérique (La Banque mondiale constate que quelque 170 millions d’étudiants de la région ont été touchés par la fermeture de leurs établissements) et le SEDI a réagi en accélérant l’adoption, par la région, des nouvelles technologies et en facilitant son adaptation aux écosystèmes numériques. La transformation numérique en cours, qui se caractérise par des programmes inclusifs visant à faire participer les petites entreprises, les femmes et les populations autochtones, engendre des économies plus compétitives et plus résilientes pour le bénéfice des États membres. De plus, les activités de renforcement des capacités et les partenariats clés avec des institutions de premier plan visent à accroître les efforts en matière de partage des connaissances dans toute la région. Un plus grand partage des connaissances, en particulier avec les populations traditionnellement mal desservies, permet aux États membres de promouvoir plus efficacement un développement économique durable et inclusif.

En 2022, le SEDI a attiré une attention renouvelée sur la résilience environnementale tout en continuant d’assurer les programmes essentiels afin de renforcer la durabilité au sein des États membres. La menace imminente de catastrophes, qu’elles soient liées au climat ou à d’autres facteurs, replace en particulier ce domaine prioritaire dans un contexte plus large ; Selon les estimations de la Banque mondiale, la région a perdu, au cours des deux dernières décennies, l’équivalent de 1,7 % du PIB d’une année en raison des catastrophes climatiques. Des projets tels que le projet « Renforcement de la résilience face aux catastrophes dans les petites entreprises touristiques des Caraïbes » revêtent donc une importance capitale, représentant ainsi une pierre angulaire du programme du SEDI en matière de durabilité.

La pandémie de Covid-19 a aggravé les écarts qui existaient déjà dans l’accès à une éducation de qualité et la disponibilité d’emplois décents dans le continent américain. Face à ces deux problèmes, le SEDI a réagi en développant les possibilités de renforcement des capacités de ses principales parties prenantes. Dans sa programmation de 2022 figuraient (par le biais de partenaires stratégiques) des organismes de formation des enseignants, des ateliers virtuels, des séminaires, des publications, des accords, des programmes de formation et des possibilités de bourses dans le cadre d’une approche holistique visant à promouvoir l’éducation et le développement humain dans les Amériques. Afin de favoriser les possibilités d’un emploi décent, digne et productif, les actions du SEDI ont principalement porté cette dernière année sur l’approfondissement du dialogue social entre les gouvernements, les travailleurs et les employeurs et le renforcement des capacités des ministères du travail de la région. De plus, un certain nombre d’activités de coopération bilatérale ont permis de fournir à des personnes travaillant habituellement dans l’économie informelle les compétences nécessaires pour passer dans l’économie formelle.

Les attributions du SEDI sont vastes et très largement tributaires des partenariats et des contributions volontaires des États membres et d’autres donateurs. Dans un contexte marqué par des priorités et programmes concurrents, d’une part, et des taux d’inflation anormalement élevés dans le monde entier en 2022, d’autre part, les ressources de développement disponibles pour l’Amérique latine et les Caraïbes ont accusé une baisse. Cela a mis à rude épreuve la capacité du SEDI à répondre aux nouveaux besoins des États membres et mis en péril une grande partie de ses efforts en matière de programmes. La mobilisation des ressources reste un élément essentiel du travail du SEDI. C’est pourquoi les partenariats avec des organisations internationales et régionales majeures telles qu’Amazon, l’Agence allemande de coopération internationale (GIZ), la Banque de développement d’Amérique latine (CAF), la fondation Internet Society, IBM, la Banque interaméricaine de développement (BID), la Space Foundation, la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), WhatsApp (META), l’Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), et le ministère du commerce des États-Unis, entre autres, et des institutions universitaires de premier plan telles que l’Université Duke, l’Université de Georgetown, l’Université Texas A&M, l’Université de Californie Riverside et l’Université de Chicago sont d’une importance capitale.

Le présent rapport présente une vue d’ensemble des programmes, projets et initiatives du SEDI en 2022. Il est organisé en fonction des cinq lignes stratégiques et objectifs énoncés dans le pilier développement du Plan stratégique intégral de l’Organisation.

**Le SEDI souhaite remercier tous ses partenaires et parties prenantes pour une nouvelle année d’engagement et de service en faveur du continent américain.**

# LIGNE STRATÉGIQUE 1

PROMOUVOIR DES ÉCONOMIES INCLUSIVES ET COMPÉTITIVES

Alors que s’opère la transition de la région vers un environnement post-pandémie, le SEDI poursuit son engagement en faveur de la promotion d’économies inclusives et compétitives dans l’ensemble du continent américain. Ses efforts, qui se caractérisent par les activités de renforcement des capacités et la coopération entre les États membres, ont permis d’accélérer l’adoption, par la région, des nouvelles technologies et de faciliter son adaptation aux écosystèmes numériques. L’attention particulière portée aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises (MPME) s’est avérée essentielle dans les programmmes du SEDI. Reconnaissant que les MPME constituent l’ossature structurelle des économies des États membres de l’OEA et emploient 75 % de la main-d’œuvre, le SEDI a poursuivi ses efforts de transformation numérique pour aider ces entreprises à tirer parti des nouvelles possibilités économiques. Les partenariats en cours avec le Gouvernement du Chili, WhatsApp ainsi que les petites entreprises dans tous les États membres de l’OEA soutiennent aussi les initiatives de croissance des MPME. En outre, le SEDI a lancé le projet « Economically Empowered Women for Equitable and Resilient Societies » (Femmes économiquement autonomes pour des sociétés équitables et résilientes) pour accroître la participation des femmes à la croissance de l’économie numérique.

D’autres initiatives ont permis de soutenir le partage des connaissances et la collaboration intersectorielle, en particulier dans les domaines de la reprise économique inclusive, du développement économique et de la transformation numérique. La coopération continue avec la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT) s’est traduite par des progrès considérables dans la préparation des jeunes, et souvent des populations à risque, à l’économie inclusive dans toute l’Amérique. De plus, le travail du SEDI en faveur de la consolidation de l’Indigenous Tourism Collaboration of the Americas (ITCA), un réseau de dirigeants et d’organisations autochtones liées à l’industrie du tourisme dans les Amériques, est un corollaire important du travail des autres partenaires stratégiques.

## OBJECTIF 1.1

Accroître la capacité des institutions des États membres qui contribuent à l’élaboration et la mise en œuvre de politiques et programmes favorisant la productivité, l’entrepreneuriat, l’innovation et l’internationalisation des MPME, ainsi que des coopératives et autres unités de production.

**Renforcement des MPME et coopération régionale**

* En partenariat avec l’organisme du Gouvernement chilien d’aide aux microentreprises et petites entreprises (SERCOTEC), quatre webinaires individualisés (institutions d’appui aux MPME, écosystème entrepreneurial chilien, commerce local et commerce électronique) ont été organisés dans le cadre de l’Accord de coopération entre l’OEA et le Gouvernement péruvien pour soutenir les MPME.

**Programme de numérisation de l’OEA pour les MPME**

* Dans le cadre du partenariat commercial OEA-WhatsApp Business pour les MPME, WhatsApp a proposé de collaborer avec l’OEA dans l’optique d’organiser une série de sessions de formation de formateurs pour les autorités et les autres responsables de l’aide au développement du secteur des MPME sur l’utilisation des outils WhatsApp Business, l’objectif étant de leur permettre d’établir un lien direct avec les clients et de conquérir de nouveaux marchés au moyen d’une technologie gratuite, simple, fiable et sûre.

**Autonomisation économique des femmes**

* Le projet « **Economically Empowered Women for Equitable and Resilient Societies**» visant à promouvoir l’autonomisation économique des femmes pour des sociétés équitables et résilientes a été lancé dans trois États membres du Triangle du Nord (El Salvador, Guatemala et Honduras) et six pays de l’Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) qui sont membres de l’OEA (Antigua-et-Barbuda, Saint Kitts-et-Nevis, Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines et Grenade), avec un financement de la Mission permanente des États-Unis près l’OEA et META, afin de renforcer la capacité des femmes à fonctionner efficacement dans l’économie, à créer des moyens de subsistance durables et à accroître leur participation à l’élaboration des politiques et au leadership au sein de leurs sociétés.

**Programme des Centres de développement des petites entreprises (SBDC) des Caraïbes**

* Le Programme SBDC a scellé les liens entre les parties prenantes grâce à l’application de plusieurs mémorandums d’accord signés avec le Gouvernement équatorien et le SEBRAE, le service brésilien d’appui aux MPME. La signature de ces mémorandums d’accord (MA) avec les pays concernés par un nouveau projet constitue une étape cruciale du démarrage du projet car elle permet de définir les rôles et responsabilités de l’OEA, des parties prenantes des pays bénéficiaires ainsi que des consultants, et ce, afin de formaliser les engagements pris par les gouvernements en matière d’adaptation du modèle SBDC dans leurs pays.
* Dans ce but, le SEBRAE a finalisé la mise en œuvre de plusieurs activités de lancement au cours de la phase de transfert du modèle, notamment la création d’une équipe nationale d’administration du réseau SBDC ainsi que l’organisation de consultations avec les principales parties prenantes de l’aide aux MPME afin d’assurer leur adhésion. L’équipe du SEBRAE a aussi participé à des visites techniques au SBDC de l’Université du Texas à San Antonio (UTSA) et à Washington, D.C. pour aider à mieux comprendre le modèle SBDC dans le contexte des États-Unis. Outre les consultations avec les dirigeants du SBDC de l’UTSA, la délégation de haut niveau du Brésil a pu rencontrer à plusieurs reprises des représentants de l’U.S. Small Business Association, du Département d’État, du Sénat des États-Unis et de la Congress Small Business Committee pour partager les bonnes pratiques d’administration du réseau SBDC des États-Unis et d’élaboration et de contrôle des politiques destinées aux MPME.
* Impact économique global : les interventions du SBDC ont permis de servir 4 628 clients, de lancer 91 nouvelles entreprises, de créer 2 158 postes et de soutenir 6 678 emplois, de générer 96 078 265,25 USD de recettes commerciales et 7 645 798,50 USD de bénéfices, de favoriser l’expansion de 11 entreprises et de réaliser des injections de capitaux d’un montant de 61 425 554,63 USD par le biais de prêts et de prises de participation dans cinq États membres des Caraïbes.

**Système d’information sur le commerce extérieur (SICE) de l’OEA**

* Le SEDI a mis à jour le centre d’échange d’informations en ligne pour les MPME (MSME Online Clearinghouse) et produit 11 éditions spéciales du bulletin d’information de l’OEA sur les MPME afin d’améliorer le partage des bonnes pratiques, des initiatives de coopération horizontale, des politiques, programmes et projets qui soutiennent le secteur des MPME dans les États membres de l’OEA.
* Le portail sur les politiques commerciales en ligne a été amélioré : plus de 37 000 documents officiels sont disponibles et 37 millions de vues ont été enregistrées.

## OBJECTIF 1.2

Intensifier la coopération régionale, les échanges de connaissances, le transfert de technologie à des conditions et selon des modalités établies d’un commun accord, et la collaboration intersectorielle entre les États membres et au sein de ces derniers en matière de compétitivité, de productivité et d’innovation.

**Réseau interaméricain de compétitivité (RIAC), Échange pour la compétitivité des Amériques (ACE)**

* Plus de 30 bonnes pratiques liées au développement économique inclusif et au relèvement économique ont été partagées par des centres d’innovation, des centres de recherche, des entreprises, des universités et des entités publiques à la Nouvelle-Orléans, à Baton Rouge, à Lafayette et à Acadiana (Louisiane), lors du 14e ACE qui s’est tenu du 27 mars au 2 avril 2022, ce qui a créé plus de 30 pistes de collaboration concrètes entre plus de 60 dirigeants des secteurs privé, public et universitaire des États membres de l’OEA et les partenaires.
* Plus de 20 bonnes pratiques liées au développement économique durable, inclusif, et équitable, à l’innovation et à l’entrepreneuriat ont été partagées par des espaces de travail communs, des entreprises à croissance rapide, des groupements industriels, des initiatives entrepreneuriales, des institutions universitaires et d’autres centres d’innovation à Quito (Équateur), lors du 15e ACE qui s’est tenu du 13 au 17 novembre 2022, ce qui a créé plus de 25 pistes de collaboration concrètes entre plus de 60 dirigeants des secteurs privé, public et universitaire des États membres de l’OEA et les partenaires.
* Les parties prenantes de l’ACE 2021/2022 ont mis en place les programmes, partenariats et initiatives suivants :
	+ Plus de 40 nouvelles collaborations établies entre les actuelles et les anciennes parties prenantes de l’ACE originaires des États membres de l’OEA en vue de promouvoir l’innovation et l’entrepreneuriat ont été recensées au cours de la période visée.
	+ Le Programme *Córdoba Acelera*, élaboré et mis en œuvre dans la municipalité de Cordoba (Argentine), est destiné à soutenir les projets entrepreneuriaux innovants et techniques pour améliorer les résultats socio-économiques de la région. *Córdoba Acelera* bénéfice du soutien des parties prenantes régionales des secteurs public, privé et universitaire et vise à positionner la province de Cordoba comme une région innovante et moderne, ouverte aux talents et aux investissements.
	+ L’Observatoire de la compétitivité de l’Université Santiago de Guayaquil a été créé et lancé en collaboration avec EPICO, une entreprise privée de la ville qui se consacre à la promotion de la compétitivité et de l’innovation.
	+ L’entreprise brésilienne *Orbital Engenharia* a signé un accord commercial et technologique avec Cubesat (une entreprise implantée aux États-Unis) et a élaboré et mis en œuvre une série d’ateliers sur les technologies spatiales à Tucuman (Argentine) tout au long de l’année 2022.
	+ La première Unité ACE a été créée par Region 9 dans le Minnesota (États-Unis) pour faire office d’équipe spéciale de travail avec l’objectif principal d’accroître les partenariats internationaux en coordination avec les réseaux au niveau local, des États et fédéral afin de renforcer les résultats économiques de la région. L’une des principales priorités de l’Unité ACE est d’optimiser le développement et la rétention de la main-d’œuvre qualifiée locale, la création d’emplois bien rémunérés et les initiatives entrepreneuriales en facilitant et en exploitant les possibilités d’investissement étranger direct (IED).
	+ L’Eastern Caribbean Business Resilience Challenge (Défi de résilience des entreprises des Caraïbes orientales) a été lancé à Trinité-et-Tobago avec le soutien du ministère de l’éducation et a permis d’embaucher des entrepreneurs locaux en collaboration avec la FUPAD.
	+ L’Université d’État de Fort Valley (FVSU) a établi un partenariat avec Georgia Tech qui a donné lieu à l’organisation d’ateliers sur l’entrepreneuriat à la FVSU. De plus, la FVSU a reçu du ministère du commerce des États-Unis des fonds de subvention dans le cadre du Middle Georgia Innovation Project.
	+ South Hive, une entreprise implantée à Cordoba (Argentine), a été sélectionnée pour participer à l’édition de 2022 du programme Denver Global Landing Pad (un programme d’accélération des affaires d’une durée de huit semaines) suite à sa contribution à l’ACE Colorado.

**Groupe d’experts en matière de compétitivité infranationale**

* Dix bonnes pratiques et directives visant à promouvoir la transformation numérique ont été recensées et partagées, par l’intermédiaire du Groupe de travail sur les indicateurs et du Groupe de travail sur les permis de construire, entre les parties prenantes dans les États membres de l’OEA.
* L’Université catholique d’Uruguay a élaboré et mis en œuvre, en collaboration avec l’Université catholique pontificale du Pérou, un cours international sur les indicateurs infranationaux et le progrès social à l’intention des parties prenantes, des décideurs en matière de compétitivité et des chercheurs des Amériques.

## OBJECTIF 1.3

Intensifier la coopération en vue de renforcer les capacités des institutions des États membres à assimiler l’innovation et les technologies transformatrices afin d’apporter une valeur ajoutée et de diversifier leurs économies de manière durable et inclusive.

**Science, technologie et innovation (STI)**

* Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Bureau de la COMCYT a été élu lors de la réunion ordinaire du CIDI du 30 août 2022. L’Honorable Daryl Vaz, ministre de la science, de l’énergie et de la technologie de la Jamaïque a été élu président et le Dr. Benjamin Abelardo Marticorena Castillo, Président du Conseil national de la science, de la technologie et de l’innovation technologique (CONCYTEC) du Pérou, ainsi que le Dr. Flavio Salazar Onfray, ministre de la science, de la technologie, du savoir et de l’innovation du Chili, ont été élus vice-présidents.
* Le Plan de travail de la COMCYT pour la période 2022-2024 a été approuvé par le Bureau de la COMCYT et la troïka lors de la réunion de planification des autorités du processus ministériel du CIDI en matière de science et de technologie qui s’est tenue le 2 novembre 2022. Ce plan établit une feuille de route pour la mise en œuvre des mandats énoncés dans la **Déclaration de la Jamaïque**« Mobiliser la puissance de la science et des technologies transformatrices pour faire avancer nos communautés », adoptée lors de la Sixième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie, qui s’est tenue en mode virtuel les 7 et 8 décembre 2021. Les principaux domaines d’action comprennent la réduction du déficit de compétences des jeunes et la préparation à l’industrie 4.0 ; la promotion de l’inclusion des femmes, des communautés rurales et autochtones, et d’autres populations en situation de vulnérabilité, dans le domaine de la science, de la technologie et de l’innovation (STI) ; la prospective technologique en tant que contribution aux décisions de politique publique ; et la collaboration entre le secteur public, le secteur privé et le monde universitaire dans le but d’améliorer la qualité de vie et de renforcer les MPME grâce à la science, la technologie et l’innovation.
* Les 18 et 19 mai 2022, le séminaire international « *Prospecta Americas »* sur les technologies transformatrices et leurs conséquences pour l’avenir économique, social et environnemental des Amériques s’est tenu au sein de COMCUY. Cet événement, qui s’est déroulé au format hybride, à la fois en mode virtuel et en présentiel, à Pachuca dans l’État d’Hidalgo (Mexique), a été organisé par l’OEA et le Gouvernement de l’État d’Hidalgo en collaboration avec le ministère des relations extérieures du Mexique (SRE) et le CONACYT. Ce sont 981 experts, universitaires et représentants des autorités dans les domaines de la science, de la technologie et de l’innovation, originaires de vingt pays de la région, qui ont partagé quinze bonnes pratiques et abordé des questions cruciales telles que l’avenir de l’économie, de l’industrie, de l’éducation, des transports et de la santé dans les Amériques. Plus de 400 membres de la communauté scientifique d’Hidalgo (Mexique) et les participants internationaux des treize ateliers ont été formés aux technologies transformatrices. Le séminaire *Prospecta Americas* s’est traduit par dix nouvelles pistes de collaboration, comprenant des accords et des partenariats avec les centres d’excellence sur les technologies transformatrices, y compris la chaîne de blocs à Hidalgo (Mexique), l’intelligence artificielle et la robotique à Barranquilla (Colombie) et les matériaux de pointe et les nanotechnologies à Lima (Pérou).
* L’Académie des jeunes pour la science et les technologies transformatrices dans les Amériques, créée à l’initiative de l’OEA, a lancé en collaboration avec META trois modules de cours sur la réalité augmentée (RA) afin que 10 000 jeunes des Amériques bénéficient d’une formation et d’une certification. La certification et le cours, déclinés en trois niveaux, sont proposés en anglais, en espagnol et en portugais et comportent un enseignement sur la RA (bases, fondamentaux et compétences professionnelles) dont le contenu a été enrichi avec des cas et expériences d’utilisation de créateurs locaux originaires d’Amérique latine et des Caraïbes. Cette Académie vise à préparer les jeunes des Amériques aux emplois et possibilités entrepreneuriales de l’économie du numérique et de l’innovation tel qu’énoncé dans la Déclaration ministérielle de la Jamaïque. Plus de 20 000 participants des 34 États membres de l’OEA se sont inscrits à l’Académie des jeunes en 2022. Des cours supplémentaires seront proposés en 2023 et 2024 en collaboration avec d’autres partenaires, notamment Structural.
* Dans le cadre de l’initiative *Prospecta Americas,* le SEDI a soutenu la mise à jour des versions et présentations de deux études régionales de prospective technologique en collaboration avec MINCIENCIAS Colombie, dont l’une portait sur **l’avenir du travail**, dirigée par le centre de réflexion stratégique et de prospective de l’Université Externado de Colombie, et l’autre, sur **la prospective dans le secteur agroalimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes**, dirigée par le réseau ouvert sur la prospective et l’innovation du Programme ibéro-américain sur la science et la technologie pour le développement (CYTED).
* Deux accords de coopération ont été signés pour promouvoir la recherche scientifique et technologique, la formation et l’éducation dans les domaines des technologies transformatrices et de la diplomatie scientifique dans le continent américain :
	+ Le SEDI/OEA et le Gouvernement de l’État d’Hidalgo (Mexique) ont signé un mémorandum d’accord le 23 août 2022 concernant le centre régional d’excellence sur la chaîne de blocs dans le cadre de l’initiative *Prospecta Americas*.
	+ Le SEDI/OEA et l’Institut de l’histoire des sciences (Science History Institute – SHI) ont signé un mémorandum d’accord le 29 novembre 2022 pour promouvoir l’utilisation et la diffusion de l’histoire et des connaissances scientifiques, l’objectif étant d’élargir l’impact de la science sur la population des Amériques et de favoriser le développement économique durable et inclusif dans les États membres de l’OEA.
* Le SEDI a organisé, en collaboration avec les partenaires du Groupe de travail 2 de la COMCYT, trois conférences régionales sur l’enseignement de l’ingénierie (LACCEI, SPEED et LEIRD) qui ont soutenu l’échange de bonnes pratiques et fourni une formation en enseignement de l’ingénierie à plus de 1 000 professionnels et étudiants en ingénierie dans les Amériques.
* Le SEDI a soutenu des événements virtuels mettant en valeur les contributions des femmes dans les STIM, l’innovation industrielle et l’entrepreneuriat avec des organisations universitaires de la Chaire régionale Matilda sur les femmes dans le domaine de l’ingénierie dans les Amériques et de la Chaire régionale de l’UNESCO pour les femmes, la science et la technologie en Amérique latine, hébergée à la Faculté latino-américaine des sciences sociales en Argentine.

## OBJECTIF 1.4

Soutenir les États membres dans le renforcement des capacités institutionnelles favorisant la création d’activités économiques durables dans les secteurs du tourisme et de la culture.

**Culture et tourisme**

* Le SEDI a organisé et animé avec succès la réunion de planification des autorités du processus ministériel du tourisme qui s’est tenue en mode virtuel le 18 mai 2022. Les autorités se sont mises d’accord sur le projet de Plan de travail 2022-2024 de la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR), lequel a été précédemment approuvé par le Comité des politiques de coopération en solidarité pour le développement du CIDI lors de sa réunion de juillet 2022. Le Plan décrit les mesures concrètes pour exécuter les mandats et engagements de la Déclaration du Paraguay et les intègre dans le cadre des plans d’action des quatre groupes de travail spécialisés de la CITUR créés en 2020.
* Des progrès considérables ont été réalisés en faveur du renforcement de l’ITCA, en particulier concernant son développement et la mise en place de son dépôt numérique. Au cours de l’année, le nombre d’adhésions à cette initiative de collaboration a augmenté de plus de 20 %. Une [demande de ressources](https://indigenoustourism.net/) a été lancée en août 2022 et clôturée le 16 décembre 2022 afin d’établir ce dépôt numérique comme portail de ressources du tourisme autochtone, comportant un inventaire complet et facilement accessible des outils et ressources disponibles pour aider les peuples autochtones, leurs parties prenantes et les partenaires à développer et mieux gérer l’activité touristique.
* Le projet « **Renforcer la résilience des petites entreprises touristiques des Caraïbes face aux catastrophes** », mené en collaboration avec le DDD, s’est terminé le 30 septembre 2022. L’activité clé restante pour l’année 2022, à savoir le Forum de haut niveau sur les politiques, a été organisée avec succès en collaboration avec le ministère du tourisme de la Jamaïque et la Caribbean Hotel and Tourism Association (Association hôtelière et touristique des Caraïbes) et s’est tenue à Montego Bay en Jamaïque les 20 et 21 juillet 2022. Le Forum a enregistré un taux de participation élevé des délégués en présentiel (70 personnes) et des participants à distance (159 personnes). Les conclusions et les recommandations formulées dans le cadre de ce projet ont été communiquées aux pays bénéficiaires par les voix officielles le 18 novembre 2022.
* Le SEDI a organisé la Neuvième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture qui s’est tenue les 27 et 28 octobre 2022. La **Déclaration d’Antigua Guatemala et son Plan d’action** a été adoptée sur le thème de la réunion « Technologie, créativité et innovation comme opportunités de développement et de renforcement de la culture ». Les ministres et les plus hautes autorités concernées de 22 États membres ont échangé des stratégies, informations et expériences sur l’utilisation des technologies dans les actions de collecte, de préservation et de diffusion du patrimoine artistique et culturel ainsi que sur les moyens de renforcer le patrimoine matériel et immatériel grâce à l’innovation et aux nouvelles technologies. Les participants de la réunion ont accepté la proposition de la République dominicaine d’accueillir la Dixième Réunion interaméricaine des ministres et des hauts fonctionnaires chargés de la culture en 2025 et ont élu les représentants de l’Équateur, de la Barbade et du Panama à la Commission interaméricaine de la culture respectivement à la présidence, à la première vice-présidence et à la deuxième vice-présidence.
* Le SEDI a achevé avec succès un livre électronique regroupant et partageant les expériences de coordination interinstitutions en appui au renforcement des secteurs de la culture et de la création dans cinq États membres de l’OEA — l’Argentine, la Colombie, le Costa Rica, l’Équateur et le Paraguay — pour lesquels ces secteurs sont des contributeurs de plus en plus importants à l’activité économique.
* Cinq États membres — la Colombie, le Brésil, le Mexique et le Pérou — ont partagé des études de cas sur la circulation des biens et services culturels dans les Amériques lors de la quatrième édition du Sommet de l’économie orange dans le cadre du Grand Forum mondial des arts, de la culture, de la créativité et de la technologie tenu en juillet 2022.
* Neuf États membres — la Colombie, la Bolivie, le Chili, le Mexique, le Nicaragua, le Paraguay, le Pérou et la République dominicaine ont partagé leurs bonnes pratiques dans le cadre d’un dialogue virtuel sur les **expériences en matière de sauvegarde des métiers traditionnels dans les Amériques** en mars 2022.
* Le SEDI a signé un accord établissant un cadre de coopération à la diffusion et l’accessibilité de la culture grâce aux bibliothèques numériques. Cet accord permet au Secrétariat général, par le biais du SEDI, de diffuser et de promouvoir la bibliothèque virtuelle « [*El Libro Total*](https://www.ellibrototal.com/) » (en espagnol seulement) parmi les auteurs et les citoyens des États membres de l’OEA. De plus, il renforce la collaboration dans le but de promouvoir les connaissances culturelles, en particulier dans le domaine de la littérature dans les Amériques, ainsi que l’utilisation accrue des technologies numériques par les professionnels de la culture et les consommateurs de produits culturels et créatifs. Les États membres de l’OEA et leurs citoyens bénéficient d’un accès gratuit à une vaste bibliothèque virtuelle (lien ci-dessus).

# LIGNE STRATÉGIQUE 2

RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PIDS)

Le Département du développement durable a continué d’assurer les programmes essentiels pour renforcer la durabilité et la résilience au sein des États membres. Conformément au Programme interaméricain de développement durable (PIDS), il a travaillé en collaboration avec les pays de l’ensemble du continent américain pour poursuivre les efforts déployés en contribuant à intégrer la résilience et la gestion des risques de catastrophe, en renforçant les capacités dans le domaine de la gestion des écosystèmes résilients face au changement climatique et durables, en favorisant l’amélioration de la sécurité de l’eau, en renforçant les capacités de gestion intégrée des ressources hydriques et en soutenant le développement et l’utilisation d’énergies de remplacement durables. En 2022, le DDD a continué de mettre l’accent sur les activités menées en collaboration avec les autres départements du SEDI, notamment les programmes transversaux relatifs au tourisme et à la résilience, à la sécurité de l’eau et au développement économique, au changement climatique ainsi qu’aux ports.

## OBJECTIF 2.1

Promouvoir les capacités des États membres pour la gestion des risques de catastrophe conformément aux objectifs et principes d’action énoncés à la section 3.1 du PIDS.

**Gestion des risques de catastrophe et adaptation au changement climatique**

* Le SEDI a mis l’accent sur le renforcement des capacités en matière de compréhension du processus de continuité des activités grâce à des outils et techniques pratiques qui peuvent être utilisés par les petites entreprises touristiques des Caraïbes pour examiner les domaines susceptibles de nuire aux opérations. Soixante-huit participants originaires des 13 pays participant au projet ont assisté aux sessions de formation en quatre parties. Quatorze personnes ont reçu un certificat d’achèvement et 53 personnes un certificat de participation.
* Il a facilité la tenue des formations des équipes d’intervention en cas d’urgence communautaire (CERT) pour les petites entreprises touristiques des communautés locales de cinq pays (les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Jamaïque et Sainte-Lucie) par l’intermédiaire des Agences de gestion des situations d’urgence et les ministères du tourisme. Plus de 120 personnes ont bénéficié d’une formation et obtenu un certificat de compétences de base en matière de CERT dans le cadre du projet «**Renforcer la résilience des petites entreprises touristiques des Caraïbes face aux catastrophes**».
* Il a présenté un forum de haut niveau sur les politiques, animé par le ministre du tourisme de la Jamaïque et auquel ont assisté en présentiel les 13 pays participant au projet, concernant la validation des conclusions et recommandations de l’enquête d’évaluation globale réalisée auprès de plus de 600 petites entreprises touristiques, la validation des enjeux pour la continuité des activités de ces entreprises après une catastrophe ainsi que la validation des procédures relatives aux communications de crise et à la planification de la continuité des activités.
* Le SEDI a apporté son appui à la coordination et l’organisation d’une conférence de haut niveau portant sur la prise de conscience et la compréhension du rôle de la science et des données dans l’élaboration des politiques de renforcement de la résilience et de gestion des risques de catastrophe dans les Caraïbes. Neuf pays caribéens (les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Jamaïque, Sainte-Lucie, le Suriname et Trinité-et-Tobago) ont participé à cet événement en présentiel animé par le Gouvernement de la Dominique.
* En partenariat avec l’Université des Indes occidentales (University of West Indies – UWI), il a élaboré des directives relatives aux procédures de communication en cas de crise pour aider les petites entreprises touristiques des Caraïbes à identifier les crises potentielles et à mettre en œuvre les stratégies de planification, de gestion et d’intervention correspondantes, l’objectif étant d’assurer un relèvement rapide pendant et après une catastrophe. Ces directives ont été diffusées auprès de plus de 600 parties prenantes.
* Le SEDI a assuré la formation des équipes d’intervention en cas d’urgence communautaire dans la région du Trifinio (Honduras). Cette formation a permis de renforcer les capacités des communautés du Plan Trifinio (El Salvador, Honduras et Guatemala) afin que ces dernières puissent faire face à une urgence ou une catastrophe avec leurs propres moyens et ressources avant l’arrivée des équipes de professionnels. Quarante membres des communautés concernées provenant de 14 institutions municipales ont bénéficié d’une formation et obtenu une certification dans le cadre des CERT ; ils font maintenant office de relais du programme, en appuyant les activités de prévention et d’intervention en matière de gestion des risques de catastrophe auprès des organisations publiques et privées.
* Il a alimenté et tenu à jour la base de données en ligne du Réseau interaméricain pour l’atténuation des effets des catastrophes (INDM) en collaboration avec l’Organisation interaméricaine de défense, en particulier concernant 1) les autorités nationales de coordination chargées de l’offre, de l’acceptation et de la demande d’intervention internationale en cas de catastrophe ; 2) les capacités nationales d’intervention internationale en cas de catastrophe intégrant toutes les capacités, les secteurs civil et militaire, les organisations publiques et privées ainsi que les ONG ; 3) les accords multilatéraux et bilatéraux en matière d’intervention internationale en cas de catastrophe, y compris les accords d’entraide ; et 4) toutes les législations et réglementations nationales qui informent sur l’intervention internationale en cas de catastrophe et la régissent.
* Le SEDI a élaboré un cadre de référence et engagé un consultant pour soutenir le développement et l’amélioration de la base de données en ligne de l’INDM. La base sera lancée en 2023 et offrira aux pays un site unique pour avoir accès aux personnes clés chargées de l’intervention en cas de catastrophe dans le continent américain, permettant ainsi l’échange plus efficace des connaissances et ressources essentielles sur l’ensemble du continent.
* Il a apporté son soutien à la réunion de la Commission interaméricaine sur la réduction des catastrophes naturelles en vue de l’intervention en cas de catastrophe avec une attention particulière accordée au relèvement suite à une catastrophe, à la reconstruction et à la promotion de la collaboration multipays et multipartite en matière d’intervention, de reconstruction et de relèvement en cas de catastrophe.
* Il a apporté son soutien à la Commission des Casques blancs d’Argentine en matière d’intervention face aux catastrophes, y compris les catastrophes naturelles et celles liées à un danger biologique, et en particulier en matière d’intervention et d’appui des États membres dans la gestion de la pandémie de COVID-19.
* Il a apporté son soutien à la réunion conjointe Conseil permanent/CIDI qui s’est tenue le 29 juin 2022 sur le thème « **Renforcement du rôle de l'OEA dans la promotion de la résilience face aux catastrophes** ».

**Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports**

* Des ateliers régionaux en ligne ont été organisés sur l’amélioration de la gestion des risques de catastrophe dans les ports des Caraïbes en appui au **Projet d’amélioration de la gestion des risques de catastrophe pour les ports des Caraïbes**, auxquels ont participé 44 responsables portuaires de dix États membres de l’OEA et d’un État non souverain.

## OBJECTIF 2.2

Promouvoir les capacités des États membres pour la gestion durable des écosystèmes conformément aux objectifs et principes d’action énoncés à la section 3.2. du PIDS.

* Tous les programmes et projets du Département du développement durable du SEDI (DDD/SEDI) visent à réaliser cet objectif. Plus particulièrement, la gestion durable des écosystèmes constitue un objectif et une composante à part entière de tous les projets de gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins transfrontaliers, tels que le bassin de La Plata, et les biosphères transfrontalières, telles que la biosphère trinationale de *La Fraternidad* dans la région du Trifinio. De même, tous les efforts en matière d’énergie durable, en particulier ceux visant à promouvoir les énergies renouvelables, les politiques de transition énergétique et l’efficacité énergétique contribuent à la gestion durable des écosystèmes, de leurs ressources naturelles et de leurs services écologiques. En outre, tous les efforts visant à renforcer la résilience des communautés et la gestion des risques de catastrophe contribuent directement à cet objectif.

## OBJECTIF 2.3

Promouvoir les capacités des États membres pour la gestion intégrée des ressources hydriques conformément aux objectifs et principes d’action énoncés à la section 3.3 du PIDS.

**Gestion intégrée des ressources en eau**

* Le SEDI a exécuté une demande de subvention de 4,8 millions USD auprès du Fonds pour l’environnement mondial (FEM), par l’intermédiaire du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE), afin de favoriser la sécurité de l’eau dans la région du Trifinio (El Salvador, Honduras et Guatemala).
* Il a mis en œuvre le programme de renforcement des capacités « **Action climatique pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes** » destiné à environ 700 personnes de 23 États membres de l’OEA (Argentine, Barbade, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, El Salvador, États-Unis, Guyana, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago et Uruguay). Ce programme a été proposé gratuitement aux groupes de négociateurs en changements climatiques, décideurs et représentants d’institutions publiques possédant des compétences dans les domaines environnemental et climatique dans les pays d’Amérique latine et des Caraïbes selon deux cycles de mise en œuvre.
* Il a achevé l’exécution du projet du bassin de *La Plata* (Argentine, Bolivie, Brésil, Uruguay et Paraguay), élaboré grâce à une subvention de 2 millions USD obtenue du FEM par le biais de la Société andine de développement (SAD) pour la mise en œuvre du Plan d’action stratégique (PAS), afin d’accélérer les activités dans les domaines prioritaires de la sécurité de l’eau, de la résilience climatique et de la santé des écosystèmes, y compris le développement d’un portefeuille de projets multisectoriels à l’échelle du bassin dans le court terme.
* Il a élaboré une nouvelle phase de projet pour la mise en œuvre des priorités du PAS concernant le bassin de *La Plata* grâce à des activités régionales et nationales, qui ont été présentées au FEM par le biais de la SAD pour un montant de 15 millions USD à des fins d’exécution entre 2023 et 2028.
* Il a élaboré le descriptif de projet et le plan de mise en œuvre du « **Projet pour la gestion durable et la résilience au climat des écosystèmes des Hautes Andes** », une initiative régionale (Bolivie, Colombie, Équateur et Pérou) dotée d’une contribution de 5 millions USD de la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), qui doit être mise en œuvre entre 2023 et 2028.
* Il a démarré l’exécution d’une nouvelle activité de projet pour promouvoir la **résilience face au manque d’eau pour la prise en compte de la sécheresse dans le département du Nord-Est d’Haïti**. Cette activité permet d’assurer le suivi de la coopération continue entre l’OEA, la FUPAD et l’USAID concernant le projet de développement fondé sur la participation de la collectivité. Dans le cadre du projet, 3,9 millions USD seront investis pour accroître la sécurité de l’eau, promouvoir la sécurité alimentaire et soutenir les moyens de subsistance des agriculteurs en recourant à des mesures d’atténuation des sécheresses récurrentes et des autres chocs et perturbations qui touchent le département du Nord-Est d’Haïti.
* Le DDD/SEDI s’est associé à la BID, au PNUE, à la GIZ et au Secrétariat de la Convention de Carthagène pour l’exécution du projet du FEM « **Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées »** avec la région des Caraïbes au sens large (Barbade, Belize, Colombie, Costa Rica, Cuba, République dominicaine, Grenade, Guatemala, Guyana, Honduras, Jamaïque, Mexique, Panama, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago). Le DDD/SEDI est responsable de la coordination générale du projet tandis que la Barbade dirige l’élaboration d’une stratégie nationale de communication (et le plan de mise en œuvre s’y rapportant) pour la gestion intégrée de l’eau et des eaux usées, une évaluation de l’environnement pour la mise en place d’un fonds renouvelable pour l’assainissement des eaux usées, ainsi que le développement d’un mécanisme de cofinancement/d’un fonds renouvelable, afin de soutenir l’adoption de programmes de traitement et de réutilisation des eaux usées.
* Le SEDI a commencé à élaborer le programme « **La science au service de la prise de décision dans le domaine des eaux transfrontalières en Amérique latine et dans les Caraïbes** » en coordination avec l’équipe « Science et Applications » des États-Unis du Groupe de travail interinstitutions sur l’eau ainsi que les autres parties prenantes concernées dans les Amériques. Le premier atelier intitulé « **Renforcer les capacités en matière d’outils et de méthodes sur la base des données et de la science pour une gestion efficace des ressources hydriques dans le bassin de** **La Plata »** a été réalisé pour 25 responsables des secteurs de l’eau et de l’environnement dans le cadre de cette initiative conjointe.
* Il a co-organisé le deuxième **Symposium international sur les eaux transfrontalières en Amérique latine et dans les Caraïbes**, animé par le Gouvernement bolivien en collaboration avec la JID, la DDC, la GIZ et la Commission des Nations Unies pour l’Europe.
* Il a amélioré le Système d’aide à la prise de décision (DSS) en matière de ressources hydriques pour le bassin hydrographique de La Plata. Le DSS permettra aux décideurs d’avoir un meilleur aperçu des inondations, des conditions en matière de qualité de l’eau dans le bassin ainsi que des sécheresses, l’objectif étant de prendre des décisions éclairées et de mettre en place des mesures d’atténuation ou de réduction des effets négatifs de la limitation des rejets des centrales hydroélectriques, ce qui engendre des impacts sur la production d’énergie ; de la navigation et des autres aspects environnementaux ; des prélèvements d’eau (pénurie d’eau) ; des problèmes de navigation en raison des débits faibles ; de la demande accrue d’informations en cas d’événement lié à l’eau (secteur agricole, santé, environnement, etc.) ; ainsi que des effets sur les processus d’épuration des eaux, le tourisme, la faune et la mauvaise qualité de l’eau destinée à l’irrigation.
* Le SEDI a publié le guide « **Bonnes pratiques en matière d’atténuation du changement climatique et d’adaptation à ses effets en Amérique latine et dans les Caraïbes : concept, méthodes et expériences visant à renforcer les dimensions humaines des contributions déterminées au niveau national**»,un projet de coopération technique entre l’OEA et la BID dirigé par la Jamaïque, le Costa Rica et l’Uruguay.
* Il a publié le rapport intitulé « **Bassins transfrontaliers : l’eau et la paix dans les Amériques ̶- Méthodologie pour les diagnostics en matière de coopération et de résilience transfrontalières**».
* Il a commencé à élaborer un programme de renforcement des capacités en matière d’obligations vertes dans les bassins transfrontaliers. Ce programme sera financé par la GIZ et mis en œuvre de concert avec la BID.
* Il a commencé à élaborer des propositions de projet pour promouvoir la gestion durable des écosystèmes et bassins stratégiques de la région du Trifinio, à savoir le bassin hydrographique de Sumpul, le lac Guija et l’aquifère d’Ocotepeque-Citala. La BID et la SAD sont les partenaires de cette initiative.
* Le SEDI a obtenu des fonds d’amorçage dans la coopération technique avec la BID pour élaborer un projet intitulé « **Promouvoir la gestion durable de l’île d’Hispaniola**», une attention particulière étant portée au bassin hydrographique d’Artibonite. Le projet doit être présenté au FEM pour bénéficier de fonds supplémentaires au cours du premier semestre 2023.
* Il a lancé un processus de cocréation avec l’Agence suédoise de coopération internationale au développement concernant **l’accélérateur de développement et les stratégies financières pour les bassins transfrontaliers en Amérique latine et dans les Caraïbes.**
* Il a élaboré et présenté au FEM, en coordination avec la SAD et les Gouvernements argentin et bolivien, le projet « **Gestion intégrée des ressources hydriques dans le bassin transfrontalier du fleuve** **Bermejo**»,devant être financé par la SAD à hauteur de 6 millions USD et exécuté sur la période 2024-2028. Le projet a été approuvé par le donateur en juillet 2022.

## OBJECTIF 2.4

Promouvoir les capacités des États membres en ce qui concerne la thématique des villes et communautés durables conformément aux objectifs et principes d’action énoncés à la section 3.4. du PIDS.

* À l’instar de l’Objectif 2.2 (voir ci-dessus), cet objectif est également abordé comme un domaine thématique global de tous les programmes et projets du DDD/SEDI, puisqu’ils ciblent les communautés urbaines au sein des bassins transfrontaliers et des unités de planification et de gestion régionales. De même, le Partenariat des Amériques pour l’énergie et le climat ainsi que le programme de gestion des risques de catastrophe contribuent à faire avancer les objectifs des villes et des communautés durables dans le continent américain.

## OBJECTIF 2.5

Promouvoir les capacités des États membres pour la gestion durable de l’énergie, en privilégiant la promotion des énergies propres, renouvelables et durables du point de vue environnemental ainsi que l’efficience énergétique, conformément aux objectifs et principes d’action énoncés à la section 3.5 du PIDS.

**Partenariat des Amériques pour l’énergie et le climat (ECPA)**

* Le SEDI a aidé le Panama à animer la Cinquième Réunion des ministres de l’ECPA sur le thème **« Transitions énergétiques justes et inclusives**». Cet événement a réuni les ministres de l’énergie et des hauts fonctionnaires de 29 pays des Amériques. La réunion s’est déroulée en mode présentiel et virtuel et a donné lieu à un Plan d’action biennal promis par les pays participants.
* Il a apporté son soutien au Groupe d’évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques dans la rédaction d’un document d’engagement, approuvé par les chefs d’État du continent américain lors du IXe Sommet des Amériques qui s’est tenu à Los Angeles, l’objectif étant d’accélérer la transition énergétique propre, durable, renouvelable et équitable dans les Amériques. L’ECPA est considéré comme l’un des principaux mécanismes permettant d’atteindre cet objectif au niveau régional.
* Il a dispensé une formation sur la résilience du secteur énergétique dans les petits États insulaires en développement par le biais de quatre ateliers conçus pour s’attaquer aux obstacles spécifiques liés à la gestion des risques de catastrophe et à la résilience dans les Caraïbes. Les sujets abordés dans les ateliers étaient les suivants : « **Systèmes d’énergie électrique et gouvernance institutionnelle**», « **Les mini-réseaux au service d’une meilleure résilience** », **« Comprendre les facteurs perturbateurs de la viabilité financière des services publics de distribution**»et«**Transparence de l’approvisionnement en énergies renouvelables**».Près de 100 responsables gouvernementaux de 17 pays ont participé à cette formation.
* Il a animé l’édition 2022 du **Programme de formation des cadres sur la décarbonation**, conçu pour autonomiser les décideurs d’Amérique latine et des Caraïbes sur les questions cruciales de la décarbonation et promouvoir l’engagement et les investissements du secteur privé. Grâce à trois sessions qui se sont tenues en mode virtuel entre mai et juin 2022, 150 responsables gouvernementaux ont pu s’entretenir avec des experts sur les questions liées à l’énergie, l’hydrogène, la planification de la décarbonation, les politiques, l’approvisionnement et les partenariats.
* Il a favorisé la diplomatie et l’intégration énergétiques par le biais d’échanges politiques lors de la XIIIe Réunion ministérielle sur l’énergie propre et la VIIe Réunion ministérielle sur la Mission Innovation (MI), animées par les États-Unis. Le Chili, la République dominicaine, le Panama et l’Uruguay ont partagé leurs expériences ainsi que les enseignements qu’ils ont tirés dans le domaine de la transition énergétique et de la décarbonation à horizon 2050 en mettant l’accent sur la mobilité électrique, la résilience des infrastructures et l’inclusion sociale.

**Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports**

* Des discussions ont été entamées avec l’Autorité maritime du Panama concernant la mise en œuvre du Programme d’incitation en faveur des ports dans l’un des ports du pays. Le Secrétariat de la CIP espère des résultats en 2023.

## OBJECTIF 2.6

Renforcer les capacités des États membres à disposer d’institutions efficientes, efficaces, responsables et inclusives pour le développement durable, conformément aux objectifs et principes d’action énoncés à la section 3.6 duPIDS.

* Le SEDI a fourni une assistance administrative et technique au Secrétariat de l’Accord de promotion du commerce entre les États-Unis et le Pérou pour les plaintes sur les questions d’application de la loi sur l’environnement, ainsi que pour la réception et le traitement des plaintes émanant du public concernant les manquements d’une partie à l’application effective de ses lois sur l’environnement.
* Il a élaboré une proposition de projet pour le **renforcement des capacités des organismes d’exécution nationaux du FEM en Amérique latine et dans les Caraïbes**, en collaboration avec le Secrétariat du FEM et dans le cadre de son programme de soutien aux pays. Cette proposition de projet a été approuvée par le Conseil du FEM dans le cadre de la huitième reconstitution des ressources du Fonds ; Le SG/OEA attend maintenant les orientations du FEM pour démarrer le processus de diligence.

# LIGNE STRATÉGIQUE 3

PROMOUVOIR L’ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LES AMÉRIQUES

L’Assemblée générale de l’Organisation des États Américains, par sa résolution AG/RES. 2967 (LI-O/21), a chargé le SEDI de présenter le projet de Programme interaméricain d’éducation (PIE) 2022-2027. À cet égard, sous la direction des autorités de la Commission interaméricaine de l’éducation (CIE), les dialogues entre les ministères de l’éducation qui se sont tenus en 2022 ont acquis une dynamique qui s’est consolidée lors de la réunion préparatoire de la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l’éducation, tenue en juillet 2022, au cours de laquelle les représentants de 28 pays se sont ralliés au consensus sur les domaines prioritaires et les lignes thématiques qui orienteront le [Programme interaméricain d’éducation 2022-2027](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=6&lang=f). De plus, les représentants des ministères de l’éducation ont réalisé l’objectif central de parvenir à un consensus sur la [Déclaration continentale de l’éducation](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/dec&classNum=1&lang=f) et le [Plan d’action continental de l’éducation](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=8&lang=f). Les documents correspondants ont été approuvés par acclamation lors de la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l’éducation tenue les 10 et 11 novembre 2022.

## OBJECTIF 3.1

Renforcer les capacités institutionnelles des États membres afin de fournir une éducation de qualité, inclusive et assortie d’équité.

**PIE et mise en œuvre du Plan de travail 2019-2022 de la CIE**

* Deux espaces de dialogue virtuels ont été ouverts en mars sur les politiques publiques et les programmes de cohabitation scolaire, correspondant au projet n°7 du Plan de travail 2019-2022 de la CIE. Sous la direction du ministère de l’éducation de la Colombie, les programmes, initiatives et bonnes pratiques ont été compilés pour créer une ressource commune de pratiques optimales, à laquelle tous les fonctionnaires peuvent facilement accéder.
* En juin, à la demande des fonctionnaires des ministères de l’éducation, s’est tenue la troisième session virtuelle sur la cohabitation scolaire, au cours de laquelle il a été convenu de présenter le projet de Programme interaméricain sur la cohabitation scolaire en vue de son inclusion dans le Plan de travail 2022-2025 de la CIE.
* Le SEDI a encouragé la collaboration entre les ministres de la santé et ceux de l’éducation. Ils ont poursuivi leur travail commun par le biais d’un partenariat avec l’Organisation panaméricaine de la Santé avec le lancement du « **Programme sur les politiques relatives à une alimentation saine et l’activité physique dans les environnements scolaires**»le 12 octobre. Ce programme est le fruit du travail réalisé dans le cadre du projet n°4 du Plan de travail de la CIE, en concrétisant la systématisation des expériences en matière de politiques publiques et de programmes lors de son élaboration.
* Il a achevé la systématisation des dialogues sur les politiques publiques en compilant les contributions des pays en matière de leçons apprises, de défis rencontrés et d’expériences locales sur des questions revêtant une grande importance pour la région. Ces documents ont été validés par les autorités et les fonctionnaires des pays qui ont participé aux dialogues respectifs.

## OBJECTIF 3.2

Renforcer la profession d’enseignant dans les États membres en créant davantage de possibilités de formation.

**Réseau interaméricain de formation des enseignants (RIED)**

* Le SEDI a contribué au renforcement des capacités de 65 établissements de formation des enseignants dans 26 États membres de l’OEA pour dispenser une formation de qualité aux enseignants des STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) grâce à des collaborations multilatérales sous forme d’équipes de projet. Parmi ces établissements, 40 ont bénéficié de fonds d’amorçage s’élevant à près de 500 000 USD en primes financières pour mettre en œuvre des programmes innovants de formation des enseignants des STIM.
* Il a réalisé une série de neuf ateliers virtuels sur le thème « **Transformation numérique dans l’éducation : possibilités de perfectionnement des enseignants en période de changement**» en s’appuyant sur des alliances avec les partenaires stratégiques. Ces ateliers ont été animés par des experts régionaux et internationaux qui ont fourni des concepts innovants, des stratégies pédagogiques et des ressources gratuites à plus de 1 300 enseignants, représentants des ministères et d’autres éducateurs de 32 États membres de l’OEA afin de les aider à mieux préparer les étudiants à l’apprentissage du 21e siècle.
* Ces trois dernières années, il a procédé à l’évaluation des programmes du RIED  **̶**reflétant les efforts de six équipes thématiques constituées de 58 participants représentant 45 établissements d’enseignement dans 20 États membres ̶ en vue d’élaborer des cadres de pratiques optimales dans les politiques, programmes et pratiques en matière de formation des enseignants des STIM.
* Il a continué d’encourager les discussions sur les pratiques d’enseignement, les politiques et la diffusion des emplois et possibilités en matière de perfectionnement professionnel des enseignants à l’intention des 30 000 membres de la Communauté virtuelle de pratique du RIED dans les 34 États membres de l’OEA.
* Il a contribué au renforcement des capacités de plus de 237 000 éducateurs en STIM de 34 États membres (y compris par des formations en face à face dispensées à 3 288 éducateurs) à assurer un enseignement STIM de qualité à leurs élèves.
* En novembre, il a organisé le séminaire annuel virtuel sur le thème « **Des enseignants de qualité, un avenir de qualité** ». Cette activité a principalement porté sur l’élaboration et la mise en œuvre de politiques, programmes et pratiques efficaces dans le domaine de la formation des enseignants dans les Amériques en vue de la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l’éducation. Ce séminaire virtuel de deux jours a permis aux ministères et aux autres institutions partenaires des États membres de l’OEA de présenter leurs initiatives de formation des enseignants à plus de 10 000 éducateurs et dirigeants de la région.
* Le RIED et le Portail éducatif des Amériques ont réalisé, avec le soutien de la Fondation *ProFuturo*, les activités suivantes :
	+ Finalisation de la **cartographie des bonnes pratiques en matière d’éducation numérique dans les Amériques**, qui a reçu plus de 170 demandes émanant d’organisations de la société civile (OSC) et d’établissements scolaires de 19 pays. Le RIED a fait partie du comité d’évaluation de cette activité.
	+ Formation de plus de 950 enseignants des Bahamas, de la Barbade, du Belize, du Guyana et de Sainte-Lucie sur l’innovation et l’intégration des TIC en classe.
	+ Extension de l’offre de formation des enseignants à 14 pays de la CARICOM, avec l’inscription de plus de 1 600 enseignants.
	+ Octroi de 4 000 bourses pour participer à deux cours visant à renforcer les compétences numériques des enseignants en coordination avec la présidence du Conseil des ministres du Pérou.
	+ Inscription de quelque 7 900 enseignants guatémaltèques à des cours de formation en coordination avec la Direction générale de la gestion de la qualité de l’éducation du ministère de l’éducation et l’OSC DECA.
	+ Organisation de deux webinaires avec des experts dans le domaine des bonnes pratiques éducatives, qui ont comptabilisé plus de 1 000 vues.

**Portail éducatif des Amériques**

* Le SEDI a élaboré les initiatives suivantes dans le cadre de la Fondation *ProFuturo* dans l’optique de renforcer la coordination entre les OSC, d’enrichir le dialogue continental et de contribuer aux objectifs du PIE :
	+ Publication de l’étude « **Organisations de la société civile et leurs contributions à la continuité de l’éducation dans un scénario de pandémie** » avec la participation de 68 OSC de 16 pays et du document « **Relèvement de l’éducation suite à la pandémie et utilisation des technologies dans le retour progressif vers la fréquentation scolaire** » avec la participation de 30 OSC de 12 pays.
	+ Organisation de tables rondes avec plus de 80 représentants des ministères de l’éducation et les OSC.
	+ Partage de la vision des OSC sur le matériel didactique numérique dans le cadre des Fondations Telefónica, Omar Dengo (Costa Rica) et DECA (Guatemala) lors du Forum de la société civile.
	+ Les Fondations Padre Arrupe Foundation (El Salvador), Gabriel Lewis Galindo (Panama), Telefónica Movistar Chile (Chili), Telefónica Movistar Uruguay et Telefónica Perú (Pérou) ont rejoint le processus d’enregistrement des organisations de la société civile auprès de l’OEA.
* Six-cent-quinze (615) citoyens de 22 États membres se sont inscrits à des cours en ligne et des diplômes, dont 234 ont bénéficié de bourses partielles pour des cours enseignés dans la salle de classe virtuelle du Portail éducatif des Amériques.
* Trois-mille-deux-cent-quatre-vingt-onze (3 291) personnes ont eu accès à des cours en ligne ouverts à tous gratuits dans les domaines de l’éducation, des droits humains, des questions de genre, de l’enseignement des STIM-STIAM et de la cybersécurité.
* Quatorze (14) cours virtuels ont été élaborés en coordination avec les partenaires stratégiques de l’OEA, avec les résultats suivants :
	+ Deux-mille-cinq-cent-quatre-vingts (2 580) personnes ont été formées aux droits humains (Commission interaméricaine des droits de l’homme),
	+ Quatre-cents (400) personnes ont été formées à la prévention et à la prise en charge des victimes de la traite des personnes (Département de la sécurité publique), et
	+ Cinquante (50) personnes ont été formées à la prévention de la violence sexiste sur le lieu de travail [alliance avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et le Réseau interaméricain de l’administration dans le domaine du travail (RIAL)].

## OBJECTIF 3.3

Renforcer les capacités institutionnelles des États membres afin d’assurer une prise en charge intégrale de la petite enfance.

* Un accord de coparrainage a été conclu avec l’Université des Indes occidentales (UWI) pour offrir 19 bourses d’études, pour l’année universitaire 2021-2022, à des boursiers du Programme d’alliances pour l’éducation et le perfectionnement de l’OEA-UWI, issus des États membres anglophones des Caraïbes, qui sont inscrits au cours de certificat en **développement de la petite enfance et études familiales**.

## OBJECTIF 3.4

Encourager, au sein des États membres, l’accès à des filières éducatives de qualité, inclusives et équitables à tous les niveaux, dans toutes les modalités et dans les quatre langues officielles de l’Organisation.

**Programmes de bourses d’études et de perfectionnement de l’OEA**

* Avec le soutien des Gouvernements des Bahamas, du Brésil, du Chili et du Mexique, et en partenariat avec diverses institutions régionales et internationales, 3 432 bourses d’études ont été attribuées à des citoyens de 34 États membres.
* Plus de 11 000 bourses d’études ont été proposées par le biais de partenariats avec *Soluciones Integrales de Formación y Gestión* (Structuralia)et *Formato Educativo Escuela de Negocios* en Espagne, ainsi que *Marconi International University* aux États-Unis.
* La Commission de sélection des cours de perfectionnement professionnel du Programme de bourses de perfectionnement professionnel a retenu 23 propositions de cours présélectionnées (sur 53 reçues) provenant de 17 institutions différentes situées dans huit pays membres de l’OEA (Argentine, Brésil, Chili, États-Unis, Mexique, Pérou, Trinité-et-Tobago et Uruguay) et trois pays observateurs permanents près l’OEA (Chine, Espagne et Italie).
* Un total de sept cours dans le cadre du Programme de bourses de perfectionnement professionnel, alignés sur les priorités des pays de l’OEA, doivent être dispensés entre mars et juin 2023.
	+ Cours 1 et 2 : **Énergie renouvelable et développement durable** (fort potentiel d’employabilité)
	+ Cours 3 : **Gestion des risques de catastrophe** (pour renforcer les capacités d’élaboration de projets au niveau local)
	+ Cours 4 :**Relance verte et développement durable** (en particulier, accent mis sur le lien entre les enjeux environnementaux et le travail, avec une attention spéciale accordée à la riposte à la Covid-19 et son impact sur l’économie et l’emploi)
	+ Cours 5 : **Tourisme durable et développement local dans les zones rurales** (renforce les capacités en vue d’élaborer des stratégies locales de développement, l’objectif étant de produire des modèles de tourisme responsable capables de tirer parti de leur immense potentiel en termes de prospérité économique, d’inclusion sociale et de préservation de la culture et de l’environnement)
	+ Cours 6 : **Éducation inclusive** (favorise la réflexion critique sur les outils et stratégies efficaces d’inclusion promouvant les environnements éducatifs conviviaux)
	+ Cours 7 : **Introduction aux nouvelles technologies**(détermine les avantages de la transformation numérique et décrit les technologies de la 4e Révolution industrielle qui vont générer de nouveaux modèles commerciaux et produits/services, se traduisant au final par une augmentation de la productivité et la création de nouveaux emplois dans le secteur)
* Le Programme de bourses d’études universitaires a reçu 89 demandes de 28 États membres en réponse à l’appel à candidatures pour 2022. Trente-quatre (34) bourses ont été attribuées ; six offres pour des études de premier cycle et 24 offres pour des études supérieures ont été acceptées.
	+ Les bourses d’études universitaires sont accordées pour les deux dernières années d’études du premier cycle aux citoyens des États membres anglophones des Caraïbes et du Suriname.
	+ Les bourses d’études supérieures sont accordées pour des études menant à une maîtrise, un doctorat et/ou une recherche de troisième cycle aux citoyens de tous les États membres de l’OEA.
	+ Les boursiers reçoivent jusqu’à 10 000 USD par année universitaire, pour un maximum de deux années universitaires, afin de poursuivre des études dans des établissements universitaires réputés des États membres de l’OEA, selon des modalités sur place, en ligne ou mixtes.

**Fonds panaméricain Leo S. Rowe**

* Le Fonds Rowe est un programme de prêt éducatif qui aide les citoyens d’Amérique latine et des Caraïbes des États membres de l’OEA à financer leurs études ou leurs recherches dans des universités reconnues aux États-Unis grâce à l’octroi de prêts sans intérêts allant jusqu’à 15 000 USD. En 2022, le Fonds a :
	+ géré un portefeuille d’investissements de 19,4 millions USD,
	+ administré 377 comptes de prêts d’une valeur de 2,37 millions USD avec un taux de défaillance à un chiffre,
	+ accordé une aide financière de 663 158 USD pour soutenir des étudiants internationaux de 17 des 32 États membres éligibles de l’OEA,
	+ fourni un appui financier à près de 100 étudiants internationaux de la région pour les aider à couvrir les frais de scolarité et de subsistance liés à leurs études universitaires aux États-Unis. Parmi ces 100 étudiants :
		- 79 ont été inscrits dans des cycles supérieurs ;
		- 48 % étaient des femmes ; et
		- Tous ont suivi des études (traditionnelles) sur site.
	+ accordé des prêts éducatifs et des prêts d’urgence aux membres du personnel du SG/OEA pour les frais de scolarité de leurs enfants à charge,
	+ accordé des bourses d’aide d’urgence dans le contexte de la Covid-19 à des étudiants suivant leur cursus aux États-Unis, leur permettant ainsi de surmonter les difficultés financières causées par la pandémie,
	+ continué la campagne de collecte de fonds « Give to Education » afin de fournir des bourses d’urgence supplémentaires,
	+ réalisé, en collaboration avec d’autres institutions liées à l’enseignement supérieur, des webinaires à l’intention des citoyens des États membres de l’OEA,
	+ organisé des webinaires en collaboration avec des institutions liées à l’enseignement supérieur.

**Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports**

* Des pratiques optimales ont été diffusées auprès de 2 038 responsables portuaires de 28 États membres de l’OEA par le biais d’une série de 12 webinaires techniques organisés avec sept partenaires stratégiques. Parmi les sujets abordés figuraient le développement des ports, l’égalité hommes-femmes, la protection et la sécurité portuaires, les services douaniers, les ports de croisière, la gestion durable, la responsabilité sociale et l’innovation technologique.
* Quatre événements continentaux ont été organisés en partenariat avec les autorités portuaires nationales, initiant plus de 2 100 responsables portuaires de 29 États membres de l’OEA à des pratiques réussies dans les domaines suivants : gestion portuaire durable et protection de l’environnement (Mexique) ; voies navigables, navigation intérieure et ports de croisière (Argentine) ; protection et sécurité portuaires et relations port-ville (Barbade et États-Unis) ; et relations port-ville, responsabilité sociale et parité hommes-femmes (Pérou).
* Le Secrétariat a formé, en collaboration avec l’Autorité portuaire nationale du Pérou et le Centre national de formation portuaire de l’Argentine, 565 agents portuaires de 28 États membres dans le cadre de 29 cours de perfectionnement professionnel certifié grâce à des bourses d’une valeur de 526 950 USD. Les sujets abordés incluaient la gestion de projets, les risques dans les opérations de transport maritime, la gestion des ressources humaines, les systèmes de distribution relatifs à la logistique portuaire, les femmes dans l’administration portuaire, la sécurité des opérations, la compétitivité des ports, l’analyse de données, les concessions portuaires ainsi que la prise de décisions.
* Les agents portuaires de Sint Maarten (Saint-Martin) ont également bénéficié de ces activités en raison du MA signé entre la CIP et l’Association des administrations portuaires des Caraïbes.

# LIGNE STRATÉGIQUE 4

PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT, DIGNE ET PRODUCTIF POUR TOUS

Le SEDI renforce la capacité des États membres à améliorer les conditions de travail, à promouvoir les droits des travailleurs et à créer des emplois, œuvrant donc à favoriser l’emploi productif et le travail décent pour tous. Ses efforts portent principalement sur l’exécution des mandats de la Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT), qui, lors de sa dernière réunion tenue en septembre 2021, a reconnu les effets négatifs de la pandémie sur les niveaux d’emploi, la participation au travail et les inégalités. La CIMT a aussi dirigé des actions régionales en faveur de la construction d’un monde du travail plus résilient et d’une reprise de l’emploi durable, équitable et axée sur les personnes. En 2022, les actions du SEDI dans ce domaine, essentiellement soutenues par le RIAL, ont principalement porté sur l’approfondissement du dialogue social entre les gouvernements, les travailleurs et les employeurs ainsi que sur le renforcement des capacités des ministres du travail dans leurs efforts pour améliorer les services d’inspection du travail, réglementer le télétravail, fournir des formations et développer les compétences adaptées au marché du travail, favoriser le passage de l’économie informelle à l’économie formelle, parvenir à une plus grande égalité dans l’emploi et prévenir la violence au travail.

## OBJECTIF 4.1

Améliorer les capacités des États membres en vue de renforcer les systèmes d’éducation et de formation continue.

* Le SEDI a continué de promouvoir la collaboration entre les ministres du travail et de l’éducation du RIAL dans le cadre des processus ministériels du travail et de l’éducation. La coordination entre les deux portefeuilles sectoriels a été définie comme priorité du Plan de travail 2022-2024 de la CIMT (soulignant les activités à mener à bien en 2023 et 2024), et lors de la deuxième phase de mise en œuvre du PIE.
* Les ministères du travail du Pérou et de l’Équateur élaborent actuellement des programmes de formation aux compétences numériques et qualifications nationales, suite à l’assistance technique du Paraguay et de la Colombie par le biais de la coopération bilatérale RIAL/OEA.
* Le ministre du travail, de l’emploi et de la sécurité sociale de l’Argentine et le Président de la CIMT ont participé à la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l’éducation, réaffirmant ainsi l’engagement de travailler au sein du programme intersectoriel et du cadre du PIE 2022-2027.

## OBJECTIF 4.2

Renforcer les capacités institutionnelles des États membres afin de favoriser des conditions et perspectives d’emploi équitables et inclusives pour les populations en situation de vulnérabilité et tous les groupes qui rencontrent des difficultés importantes sur le marché du travail.

* Le SEDI a créé le **Réseau des coordonnateurs des questions de genre dans les ministères du travail** en tant que communauté spécialisée au sein du RIAL ; Le document opérationnel et le plan de travail annuel correspondants ont été élaborés en mars. Dans le cadre de ce Réseau, il convient de citer les réalisations suivantes :
	+ Trois dialogues continentaux sur le thème du genre ont été organisés avec la participation des représentants de 30 États membres. Plusieurs questions prioritaires ont été abordées, notamment les services d’inspection du travail avec la prise en compte de la parité femmes-hommes.
	+ Le **Manuel pour la création et le fonctionnement des groupes chargés des questions de genre dans les ministères du travail** a été achevé.
	+ La version anglaise du **Cours virtuel sur la violence sexiste au travail** a été lancée sur le Portail éducatif des Amériques, avec la participation des dirigeants de dix États membres des Caraïbes.
	+ Ces actions ont chacune été menées en étroite collaboration avec la CIM.
* Il a organisé un vaste dialogue régional et élaboré un document de recommandations politiques en vue de renforcer et d’institutionnaliser le dialogue social entre les gouvernements, les travailleurs et les employeurs dans toute la région, suite à l’atelier continental intitulé « **Le dialogue social au service d’une reprise durable, juste et équitable**»qui a eu lieu à Bogota (Colombie) en juillet. Les délégations gouvernementales et les organisations de travailleurs et d’employeurs de 29 États membres ont participé à ce dialogue.
* Il a organisé un atelier continental dans le cadre du RIAL en vue d’échanger des expériences et de présenter des solutions à l’un des problèmes les plus persistants et complexes que rencontre la région concernant le marché du travail : l’emploi informel. En octobre, à Buenos Aires (Argentine), les fonctionnaires des ministères du travail de 24 États membres de l’OEA, les représentants des travailleurs et des employeurs ainsi que les organisations internationales ont été convoqués pour un **dialogue social en faveur d’un passage, fondé sur les droits, de l’emploi informel à l’emploi formel.** Ils ont déterminé les pratiques optimales dans toute la région et formulé des recommandations visant à traiter le problème de l’emploi informel.
* Il a permis d’approfondir la coopération dans le domaine du travail grâce à l’engagement important des ministres du travail dans le cadre du RIAL. En 2022, le RIAL a mené des activités de coopération virtuelle bilatérale avec la participation des ministres du travail de l’Argentine, du Belize, de la Barbade, de la Bolivie, de la Colombie, de l’Équateur, du Guatemala, du Panama, du Paraguay, du Pérou et de l’Uruguay, en leur permettant de renforcer leurs capacités et d’élaborer des produits spécifiques concernant la santé et la sécurité au travail, les services d’inspection du travail, le cadre des qualifications nationales, les stratégies visant à prévenir la violence sexiste au travail, l’identification des entreprises et personnes recourant au travail des enfants ainsi que les signes d’exploitation au travail. En novembre 2022, le RIAL a dirigé une activité de coopération bilatérale en présentiel, au cours de laquelle des fonctionnaires panaméens ont bénéficié d’une formation sur site dispensée par le Chili sur les services d’inspection du travail dans le secteur minier.
* Le SEDI a élaboré et publié le **Portefeuille de lois et réglementations en matière de télétravail**, disponible [ici](http://rialnet.org/?q=en/telework_JA) (en anglais seulement) sur le site Web du RIAL. Ce portefeuille regroupe plus de 90 lois, réglementations, résolutions et d’autres instruments réglementaires de 23 États membres. Il constitue un répertoire utile d’informations et de documents de recherche ainsi qu’une source de référence stratégique pour les autres pays qui s’attachent à faire avancer les efforts déployés dans ce domaine.

# LIGNE STRATÉGIQUE 5

ENCOURAGER LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA CRÉATION DE PARTENARIATS

Le Fonds de coopération pour le développement de l’Organisation des États Américains (FCD/OEA) exploite les partenariats et alliances multisectoriels pour proposer des initiatives ciblées de coopération technique qui reposent sur la collectivité, sont assurées au niveau local et répondent aux besoins spécifiques des États membres en matière de renforcement des capacités. Lors du cycle de programmation 2017-2021 récemment achevé, une somme de 1,5 million USD a été allouée et 17 projets régionaux ont été mis en œuvre dans les trois domaines thématiques définis comme prioritaires par le PIE : éducation de qualité, inclusive et assortie d’équité ; renforcement de la profession d’enseignant ; et prise en charge intégrale de la petite enfance. Les projets ont été conçus pour renforcer la qualité de l’enseignement proposé dans les États membres et élargir l’accès des groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes, les autochtones et les communautés rurales à l’éducation.

Lors de son cycle de programmation actuel 2021-2024, le FCD s’est vu attribuer une somme de 1,8 million USD ([AICD/JD/DE-131/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=131&lang=e), en anglais seulement) pour soutenir la mise en œuvre de 18 programmes régionaux, avec un accent mis sur l’éducation, la science et la technologie comme sujets transversaux reliant quatre domaines thématiques : le renforcement des MPME par l’innovation et la technologie ; la reconversion de la main-d’œuvre par une approche innovante en vue du relèvement du secteur du tourisme et des économies régionales ; l’innovation scientifique et technologique au service de la résilience ; et, la science au service de la prise de décisions dans la planification des risques de catastrophe. Ces programmes, qui en sont tous aux premiers stades de mise en œuvre, devraient aider les États membres dans leur processus de relèvement suite aux effets dévastateurs de la pandémie de Covid-19.

**CYCLE DE PROGRAMMATION 2017-2021 DU FCD/OEA**

**PROGRAMME I**

**Éducation de qualité, inclusive et assortie d’équité : Costa Rica, Équateur, El Salvador, Guyana, Nicaragua**

**Costa Rica : Enseignants communautaires + Stratégie** « ***Yo Me Apunto*** »

* Deux-cent-quarante-trois (243) bénéficiaires (ceux dont les besoins de base sont non satisfaits et dont la famille a un faible niveau d’études) de 18 centres éducatifs situés dans des districts prioritaires ont été réintégrés dans l’éducation formelle ; le taux de rétention de ces bénéficiaires était de 95 % en raison du travail effectué par les enseignants communautaires.

**Équateur : Programme de formation des enseignants et pratiques éducatives inclusives en faveur des écoles équatoriennes**

* Mille-deux-cent-dix-huit (1 218) enseignants ont développé des compétences pour la mise en œuvre de méthodes innovantes d’inclusion éducative dans les établissements publics (enseignement primaire) des provinces d’Azuay, de Cañar et de Morona Santiago. Ces compétences sont transposables dans le système éducatif général, permettant ainsi de promouvoir une éducation plus inclusive dans les autres établissements.

**El Salvador : Éducation inclusive – Création d’espaces de participation et d’apprentissage tout au long de la vie**

* Les perspectives éducatives en matière de développement de l’apprentissage ainsi que les compétences générales et de la vie courante se sont améliorées pour plus de 5 000 adolescents handicapés exposés à un risque d’exclusion et de vulnérabilité sociale.
* Une formation a été dispensée à 618 professionnels dans le domaine des TIC dans les 14 départements d’El Salvador et à 270 enseignants d’éducation spécialisée dans celui de la création et de la gestion de salles de classe virtuelles, et ce, dans un effort pour améliorer le degré d’attention des élèves et mettre en avant les méthodes d’apprentissage innovantes grâce à différents types de médias.

**Guyana : Améliorer l’enseignement technique et professionnel dans les établissements secondaires et postsecondaires**

* Vingt-sept (27) enseignants et membres du personnel d’établissements d’enseignement postsecondaire et fonctionnaires du ministère de l’éducation ont obtenu une certification dans **l’enseignement de l’entretien et la réparation des équipements lourds et l’administration de la sécurité et de la santé au travail**. Cette activité de renforcement des capacités permet à ces enseignants et fonctionnaires de former d’autres professionnels, en élargissant le champ de l’enseignement technique et professionnel pour répondre aux besoins de main-d’œuvre.

**Nicaragua : Renforcer les capacités et les compétences technologiques des étudiants, des enseignants et des directeurs de l’enseignement secondaire à distance dans les zones rurales**

* Des améliorations d’infrastructures et des mises à niveau technologiques ont bénéficié à 21 écoles situées en milieu rural (où plus de 2 700 élèves sont inscrits à l’apprentissage à distance), renforçant ainsi l’ensemble du réseau du système éducatif d’apprentissage à distance.
* Dans le cadre de l’apprentissage à distance, 21 directeurs, 63 enseignants et 2 749 élèves appliquent les TIC à l’enseignement et l’apprentissage des mathématiques, de l’anglais, de la langue et de la littérature, des sciences naturelles et des sciences sociales.

**PROGRAMME II**

**Renforcement de la profession d’enseignant** **: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Pérou, Saint-Kitts-et-Nevis**

**Antigua-et-Barbuda : Autonomisation des enseignants au service de l’édification de la nation**

* Un total de 360 enseignants et 2 480 élèves de tous les niveaux d’enseignement se sont familiarisés avec les questions sociales actuelles, identifiant ainsi les signes avant-coureurs et les stratégies permettant de limiter les comportements perturbateurs.
* Trois écoles pilotes ont commencé à mettre en œuvre des stratégies psychosociales suite au programme de renforcement de l’apprentissage socio-émotionnel destiné aux élèves.
* Cinquante-cinq (55) enseignants, titulaires d’une **certification dans le domaine de l’éducation inclusive internationale**, ont développé des compétences pour déterminer et mettre en œuvre un certain nombre de stratégies visant à différencier l’enseignement et adapter les leçons dans l’optique de toucher chaque élève de manière individuelle.

**Argentine : Formation des formateurs**

* Deux-cents (200) équipes pédagogiques (soit 925 enseignants) d’instituts de formation supérieure des enseignants ont été formées à l’enseignement fondé sur la compréhension, au développement des compétences d’enseignement professionnel et à la création de communautés de perfectionnement professionnel. Des études virtuelles ont été utilisées pour déterminer les différentes manières dont la formation a influé sur leurs pratiques d’enseignement ; plus de 90 % des participants ont été satisfaits du programme.
	+ Des stratégies ont été élaborées et mises en œuvre pour assurer le transfert de ces connaissances à un réseau plus large d’éducateurs ; Elles ont permis d’atteindre 5 950 enseignants et d’élaborer 238 projets d’innovation dans le cadre de la **mise à jour des performances scolaires**.
* Les dispositifs de formation des enseignants ont été évalués pour le développement des innovations pédagogiques et des communautés de perfectionnement professionnel, en vue d’une mise en œuvre dans tout le pays. Quatre études ont été achevées, dont l’une a été réalisée par une équipe de conseil externe.

**Barbade : Renforcement du perfectionnement professionnel des enseignants pour améliorer la qualité de l’éducation**

* Un centre de perfectionnement professionnel a été mis en place, dédié uniquement à la mise en œuvre de programmes de perfectionnement continu dans les domaines nécessitant d’améliorer la qualité de l’éducation. En décembre 2021, le centre a bénéficié à un total de 1 060 enseignants et 195 administrateurs par le biais de cours en ligne/mixtes, l’objectif étant d’élargir les possibilités de perfectionnement professionnel des enseignants dans toute la Barbade.

**Pérou : Développer les bonnes pratiques durables en matière d’enseignement**

* Consolidation, organisation et partage (par le biais de l’Observatoire national des bonnes pratiques et de l’innovation éducative) des exemples de pratiques d’enseignement durables au niveau national.
* Renforcement accru des capacités des enseignants pour la mise en œuvre puis le partage des pratiques durables.

**Saint-Kitts-et-Nevis : Professionnalisation du personnel enseignant**

* Élaboration d’un cadre de perfectionnement professionnel continu des éducateurs ; d’un plan de carrière pour le personnel du secteur de l’éducation, y compris les coûts prévus de la réforme du barème des traitements de la fonction publique ; d’un système d’évaluation des éducateurs ; et de nouvelles normes professionnelles, dont un code de conduite, pour les enseignants et éducateurs. Ces mesures sont destinées à encourager la professionnalisation du personnel enseignant, ce qui se traduit par l’amélioration de l’enseignement, du développement professionnel et de la gestion éducative.
* Quatre-vingts (80) enseignants ont obtenu une certification pour enseigner l’anglais en seconde langue dans les écoles.

**PROGRAMME III**

**Prise en charge intégrale de la petite enfance : Bahamas, Honduras, Panama, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Uruguay**

**Bahamas : Projet « Early Start » des Bahamas (Accès précoce à l’éducation)**

* Élaboration d’une version révisée du programme préscolaire avec la contribution de plus de 245 agents ayant la charge d’enfants, enseignants et aides-enseignants des écoles primaires publiques et privées.
* Familiarisation et formation des parties prenantes de la petite enfance, directeurs, agents ayant la charge d’enfants, enseignants, aides-enseignants et parents aux pratiques adaptées en matière d’enseignement et de soins aux jeunes enfants. Dans un souci de pérennité, le cycle d’élaboration des programmes du ministère de l’éducation a été institué pour garantir la révision tous les cinq ans de l’ensemble des documents relatifs aux programmes.

**Honduras : Pères et mères élevant leurs enfants avec amour**

* Affinement de la stratégie communautaire « *Criando con Amor*»actuellement enseignée à 1 353 facilitateurs, parents et acteurs communautaires en vue, d’une part, de les sensibiliser à 14 changements de comportement conçus pour optimiser le développement social et physique de l’enfant et, d’autre part, de promouvoir les stratégies de mise en œuvre correspondantes.

**Panama :L’éducation de la petite enfance importe parce qu’il faut commencer par le début**

* Élaboration d’un plan intersectoriel d’assistance et de soutien techniques.
* Organisation de 30 ateliers à vocation familiale dans les centres éducatifs de l’Institut panaméen de formation, Retorno et San Juan Bosco.
* Définition en cours d’une stratégie visant à transformer les approches pédagogiques dans les établissements scolaires d’enseignement spécial.

**Sainte-Lucie : Progresser vers un secteur de la prise en charge de la petite enfance dont la qualité est mieux assurée**

* Présentation d’un premier projet d’**instrument législatif de Sainte-Lucie relatif au Règlement sur l’éducation** au Bureau du Procureur général pour approbation.
* Évaluation de 116 centres de la petite enfance ; 63 ont obtenu une certification en utilisant la liste de contrôle de l’OECO. Trente-cinq (35) professionnels ont acquis une expérience pratique de l’observation des enfants et de la planification des leçons. Cette démarche permettra de normaliser les activités dans les centres existants et d’améliorer leur fonctionnement.
* Formation de 12 enseignants à l’utilisation technique des équipements (en lien avec les projets en cours dans leurs établissements respectifs) dans le cadre du **projet d’éducation numérique** *ProFuturo*.

**Saint-Vincent-et-Grenadines : Restructurer le programme d’éducation de la petite enfance**

* Élaboration d’un programme d’éducation de la petite enfance restructuré, axé sur les élèves et fondé sur les projets avec une approche plus intégrée de la planification des leçons. Cette activité a fait prendre conscience de l’importance de l’éducation de la petite enfance et mis en exergue les avantages qu’apporte un programme axé sur les élèves.

**Uruguay :** **Intégration interinstitutionnelle des systèmes d’information pour les soins et l’éducation de la petite enfance en Uruguay**

* Élaboration d’indicateurs de qualité pour l’éducation et les soins complets à la petite enfance ainsi que d’un contenu éducatif, en vue de leur diffusion conformément à l’accord interinstitutionnel et intersectoriel établi entre six institutions nationales – le ministère de l’éducation et de la culture, l’Institut des enfants et des adolescents de l’Uruguay, le Conseil de l’éducation initiale et primaire, le ministère de la santé publique, *Uruguay Crece Contigo* et le système national intégré de soins.

**Cycle de programmation 2021-2024 du FCD/ OEA**

* Le Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (CA/AICD) a approuvé le thème de la « **Résilience inclusive pour une reprise efficace, avec un accent sur la science et la technologie** » ([AICD/JD/DE-126/20](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=126&lang=f)) comme domaine thématique stratégique pour le cycle de programmation 2021-2024 du FCD/OEA, mis en évidence par quatre thèmes programmatiques supplémentaires :
1. Le renforcement des MPME par l’innovation et la technologie.
2. La reconversion de la main-d’œuvre par une approche innovante en vue du relèvement du secteur du tourisme et des économies régionales.
3. L’innovation scientifique et technologique au service de la résilience.
4. La science au service de la prise de décision dans la planification des risques de catastrophe.
* Le domaine d’action et les thèmes correspondants ont été approuvés par le CIDI lors de sa réunion ordinaire, tenue le 8 décembre 2020 ([CIDI/doc.304/20 rev. 1](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=304&lang=f).)
* Le 24 août 2021, le CA/AICD a approuvé le fonds d’amorçage de 1,7 million USD ([AICD/JD/DE-130/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=130&lang=e), en anglais seulement) et, le 2 novembre 2021, a ajouté 100 000 USD ([AICD/JD/DE-131/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=131&lang=e), en anglais seulement) parvenant à un total de 1,8 million USD pour le cycle de programmation 2021-2024 (Cet ajout est intervenu en réponse à l’inclusion de Saint-Vincent-et-Grenadines comme bénéficiaire.).
* Dix-huit (18) pays sont éligibles pour participer au cycle de programmation 2021-2024 du FCD/OEA et mettre en œuvre un projet sur l’un des quatre thèmes susmentionnés. Cette année, 15 projets ont vu leurs plans d’exécution approuvés et ont démarré la mise en œuvre. Au dernier trimestre 2022, quatre programmes ont subi des retards de mise en œuvre en raison des processus administratifs internes ou ont lancé une activité de restructuration pour mieux répondre aux besoins de leur pays.

## OBJECTIF 5.1

Promouvoir la coopération bilatérale, Sud-Sud, triangulaire et internationale à travers le continent

**Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports (CIP)**

* Une évaluation liée à la logistique et à la chaîne d’approvisionnement internationale a été réalisée et une feuille de route a été élaborée pour son exécution, avec une série de recommandations juridiques, opérationnelles et financières pour la création et la mise en œuvre du système national de collectivité portuaire dans le cadre du projet d’établissement d’un **système de collectivité portuaire à la Barbade**.
* Un contrat de neuf mois a été signé entre le SG/OEA et le Gouvernement du Belize pour étudier les exigences techniques, juridiques et financières relatives à la création et au fonctionnement d’un guichet unique électronique (GUE) et formuler des recommandations sur les meilleures pratiques de mise en œuvre des projets. L’étude, qui fait partie de l’**étude de faisabilité pour la mise en place d’un GUE pour le commerce**, menée par la CIP, analysera aussi le système bélizien actuel d’organisation du commerce extérieur.
* La mise à jour du portail de la CIP a été assurée. Le portail, un outil pratique destiné aux 34 autorités portuaires nationales et au secteur privé (membres associés et partenaires stratégiques), a enregistré plus de 14 000 utilisateurs cette année, ce qui représente une augmentation du trafic de près de 22 % par rapport aux chiffres de 2021.

## OBJECTIF 5.2

Encourager les partenariats multisectoriels efficaces pour soutenir les États membres dans la réalisation des objectifs de développement durable.

* Le SEDI a signé un MA entre l’Université du Chili et le SG/OEA, qui favorisera une collaboration accrue avec le Secrétariat de la CIP en vue de l’élaboration d’un nouveau cursus relatif à un nouveau programme interaméricain de maîtrise en gestion des ports. De plus, l’Université du Chili a généreusement offert des bourses d’études aux autorités portuaires nationales affiliées à la CIP.
* Il a organisé la XXIIe Réunion du Comité exécutif de la CIP (CECIP), qui s’est tenue en mode virtuel le 15 mars 2022. Lors de la réunion, la Résolution de Colonia, le budget de fonctionnement 2022-2023 et les rapports d’activité à mi-parcours émanant de six groupes consultatifs techniques et du Secrétariat de la CIP ont été approuvés. Point important, le CECIP a approuvé les modifications apportées au Règlement de la CIP, qui seront présentées à la Commission en plénière pour approbation lors de sa XIIIe Réunion ordinaire en 2023, et par la suite au CIDI pour approbation finale.
* Il a attribué quatre prix maritimes des Amériques et trois mentions d’honneur à des institutions publiques et privées du Brésil, de la Jamaïque, du Mexique, du Panama et du Pérou pour leurs pratiques exemplaires dans les domaines de la numérisation compétitive, de la cybersécurité dans les ports et/ou terminaux, des opérations portuaires écologiques et de la gestion durable, de l’autonomisation et de l’égalité ainsi que des femmes exceptionnelles dans le secteur portuaire.
* Il a attribué, en collaboration avec l’Association américaine des autorités portuaires, trois prix d’excellence dans l’industrie portuaire à des institutions publiques et privées du Brésil et du Pérou pour leurs pratiques réussies dans les domaines de la technologie et l’innovation, du développement des infrastructures portuaires et des partenariats public-privé.
* Il a participé à quatre événements virtuels en Amérique latine et dans les Caraïbes organisés par les partenaires stratégiques et les membres associés de la CIP afin de discuter des tendances et des défis actuels dans le secteur portuaire.
* Il a intégré un nouveau membre associé originaire d’Argentine. Puerto Dock Sud a rejoint la CIP en novembre.

# CONCLUSION

EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LE SEDI EN 2023 ET AU-DELÀ

La transition grâce à laquelle les pays s’éloignent de la pandémie mondiale a entraîné dans son sillage une évolution vers une nouvelle crise mondiale : le changement climatique. En ce qui concerne l’avenir, il est impératif d’intégrer la force des mouvements de lutte contre le changement climatique à travers le continent américain dans les efforts du SEDI en matière de programmes. Ces prochaines années, le SEDI s’attachera à renforcer ses domaines d’intérêt stratégique, à l’exemple de son repositionnement lors de la pandémie, afin de veiller à ce que le changement climatique soit le principal thème transversal inscrit à son ordre du jour. De profonds changements devront intervenir, entre les gouvernements, les organisations et les citoyens de tous les États membres de l’OEA, pour s’assurer de continuer à défendre la devise de l’OEA « Plus de droits pour plus de personnes ». Autrement, les conséquences s’annoncent désastreuses ; La Commission économique des Nations Unies pour l’Amérique latine et les Caraïbes note que la région comprend 13 des 50 pays les plus touchés par le changement climatique. Les progrès considérables qu’ont réalisés le SEDI et les organisations similaires pour sortir la région de la pandémie seront réduits à néant si les pays de la région n’agissent pas en conséquence.

C’est le bien-être de toute la région qui est en jeu. Les économies inclusives et compétitives ne sont qu’une utopie si une dépendance marquée aux combustibles fossiles continue de dicter les politiques énergétiques de la région. En revanche, elles peuvent exister si des solutions de remplacement plus écologiques, réduisant les émissions de gaz à effet de serre, sont étudiées, élaborées et mises en œuvre comme alternatives durables. Il est impossible au SEDI de réaliser les Objectifs de développement durable si les fonds doivent être réaffectés plutôt aux budgets consacrés aux secours d’urgence et en cas de catastrophe. Ces objectifs peuvent être atteints à condition que les efforts déployés en matière de programmes créent des sociétés plus résilientes sur le plan environnemental et favorisent les conditions écologiques nécessaires à la protection des côtes et des lits fluviaux. Il est difficile de garantir aux populations constamment déplacées en raison des effets du changement climatique un accès régulier à l’éducation de qualité. C’est cependant possible si ces populations ne sont pas contraintes de migrer et si les enseignants, les dirigeants locaux et les citoyens deviennent des gardiens de l’environnement au sein de leur propre communauté et se battent pour leur droit au développement humain. Le travail décent, digne et productif ne peut se développer dans des systèmes où l’on détruit l’environnement pour des gains matériels. En revanche, il peut prospérer de pair avec les pratiques agricoles durables et au sein de systèmes œuvrant pour promouvoir l’équité professionnelle dans le cadre de l’économie formelle. La coopération et les partenariats authentiques, dont de très nombreux États membres sont tributaires, ne sont pas en mesure de remplir leurs missions s’il n’est pas tenu compte des effets du changement climatique et donc des enjeux pour la région. Les partenariats peuvent produire les effets que le SEDI exige de ses parties prenantes à condition d’intégrer les efforts d’atténuation du changement climatique dans toutes les futures actions en matière de programmes.

CIDRP03760F01

1. . Seulement pour les abréviations figurant plusieurs fois dans le présent rapport. [↑](#footnote-ref-1)